

Lettre d'information de la Mairie de Vesseaux

juin 2017 – N°25



Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

Le réseau de transports public "Tout'enbus" qui dessert actuellement les communes d'Aubenas, Labégude, St Didier sous Aubenas, St Etienne de Fontbellon, St Privat, Ucel et Vals les Bains desservira la commune de Vesseaux à partir de début septembre 2017.

C'était un engagement ambitieux de votre équipe municipale. Grâce au soutien des communes membres, voici cet engagement concrétisé.

Une réunion d'information aura lieu le lundi 3 juillet à 19h00 à la salle culturelle de la Mairie en présence des représentants du Tout'enbus.

En espérant que ce nouveau service vous apporte entière satisfaction, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un excellent début d'été.

Passionnément,
Max TOURVIEILHE

La mairie

● Navette Tout'enbus

Tout'enbus arrive début septembre 2017. Les navettes seront accessibles à tous. Nous vous invitons à inscrire dès à présent vos enfants auprès de Tout'enbus sur www.toutenbus.fr ou au 04.75.89.26.56.

Durant les mois de juillet et août, une navette au départ de Vesseaux vous permettra de vous rendre à Aubenas le samedi matin. Voici les horaires :

	Aller		Retour
Vesseaux Commerces	10h05	Place de la Paix	12h18
Vesseaux Cimetière	10h06	Vesseaux les Audiberts	12h32
Vesseaux les Audiberts	10h07	Vesseaux Cimetière	12h33
Place de la Paix	10h22	Vesseaux Commerces	12h34

Le prix du billet est de 1 €. Il est possible de vous munir de la carte OÙRA auprès des services de Tout'enbus. Concernant les horaires des arrêts des navettes à partir du mois de septembre, ils vous seront communiqués lors de la prochaine lettre d'information.

- **Réunion publique**

Le 5 mai dernier, la réunion publique organisée par la municipalité a rassemblé une centaine de personnes. Ce fut l'occasion d'aborder les différents projets en cours et à venir et de permettre aux Vesseaudencs de s'exprimer sur les sujets évoqués.

- **Parking du Fesc**

La commune a aménagé un parking public au hameau le Fesc. Nous remercions M. et Mme Bourja pour le don d'une parcelle de terrain de 404 m² qui a permis à la commune cette belle réalisation. Le jeudi 22 juin a eu lieu l'inauguration de cette place nouvellement nommée "Place Léon Bourja" (en hommage au père d'Edmond Bourja) en présence des habitants du Fesc et des élus.

- **Un nouveau parking très attendu quartier Les Chaberts**

La municipalité a décidé de créer un nouveau parking quartier Les Chaberts. En effet, le manque de places de stationnement dans le centre de Vesseaux était régulièrement pointé du doigt par les riverains. Nous remercions Mme Thérèse Plantevin pour la cession à la Commune des 126 m² qui ont permis la réalisation du parking et du mur d'enceinte. Nous saluons le travail des agents communaux chargés d'effectuer les travaux. Une dizaine de places ont été créées : « De quoi améliorer grandement la qualité de circulation de notre centre bourg !! »

- **Forage**

Lors de la dernière lettre d'info, nous vous informions de la planification du nouveau forage des Aygues Freydes au mois de juin. En raison du carnet de commande de l'entreprise retenue, les travaux auront lieu à l'automne.

- **Propositions d'emploi**

Dans le cadre de la lutte contre le chômage, la municipalité en partenariat avec une agence d'intérim diffuse des offres d'emploi sur le panneau lumineux installé sur la place des commerces. Si vous êtes intéressés par une offre d'emploi, nous vous invitons à prendre contact avec l'agence dont le numéro de téléphone est indiqué sur l'annonce.

Les événements de la commune

- **Brocante annuelle**

La 20ème édition de la brocante de l'amicale laïque s'est déroulée sous un magnifique soleil. 170 exposants avaient choisi la traditionnelle brocante du 8 mai de Vesseaux qui a réuni une foule nombreuse toute la journée. Nous saluons l'implication de l'amicale laïque pour cette belle organisation et remercions les commerçants qui ont fait le choix d'ouvrir en ce jour férié.

- **Festival de contes**

Le 10 juin dernier, dans le cadre de Paroles en Festival dont la Communauté de Commune du Bassin d'Aubenas est partenaire, le conteur Olivier de Robert a assuré un spectacle de qualité intitulé "Jaurès raconté par son peuple". Plus d'une centaine de personnes ont pu apprécier la prestation de cet artiste confirmé.

- **Fête nationale du 14 juillet**

Comme chaque année, l'animation de la fête nationale est avancée au samedi précédant le 14 juillet. Le samedi 8 juillet, sur la place de la Mairie, aura lieu

- concours de chant à partir de 20h00,
- démonstration de danses folkloriques avec "Dançarem tant que poirem" de Rosières à 21h00,
- retraite aux flambeaux avec les enfants à 21h30,
- tir des feux d'artifice à la nuit tombée,
- soirée dansante animée par le DJ Slimer

Buvette et petite restauration sur place à partir de 19h00.

- **Repas champêtre**

Le samedi soir 29 juillet, le Comité des Fêtes en partenariat avec la Mairie organise un repas champêtre sous les étoiles, sur la place devant l'école publique. Le menu de ce repas de village sera à base de légumes d'été, de poissons, d'oeufs durs à la sauce aïoli, fromage, dessert. Le prix du repas est fixé à 15€. Le bulletin d'inscription joint à cette lettre d'info est également disponible à la Mairie et dans les commerces.

- **Cinéma sous les étoiles**

Le vendredi 4 août à 21h30 aura lieu, sur la Place de l'Eglise, la projection du film "Le sac de billes". Nous espérons vous retrouver aussi nombreux que l'an dernier. Les tarifs sont fixés à 6€ (plein tarif), 5€ (tarif réduit : demandeurs d'emploi, étudiants...) et 4€ (-de14 ans).

- **Animation théâtrale et gourmande**

Le samedi 5 août, sur la place de l'Eglise, l'association les Gobelunes proposera deux spectacles entrecoupés d'une petite restauration gourmande. A 18h00, "Les Monologues de l'Homme Serpent" (60 mn) suivie à 20h30 par "Grasse matinée" de René de Obaldia (60 mn). Entré gratuite.

- **Vols au cimetière**

Régulièrement des disparitions de gerbes, de compositions, de bacs à fleurs sont signalées à la Mairie. Nous condamnons ces actes de malveillance et espérons ne pas être obligés de fermer à clé le portail du cimetière la nuit.

Divers

- **Lutte contre le frelon asiatique**

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent à Vesseaux comme sur la quasi-totalité du territoire français. La lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un nid de frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDSA 07 : 06 08 92 26 67 / pascal.binon@orange.fr ou au 04 75 64 91 85 / gds07@cmre.fr

FREDON : 04 75 64 92 12 / fdgdon07@yahoo.fr.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

- **Sécurité des agents de collecte des ordures ménagères**

Il est important que chaque propriétaire élague ses haies, arbres... débordant sur les chemins communaux. En effet, les agents de collecte des ordures ménagères de la CCBA se trouvant sur les marche-pieds des camions reçoivent régulièrement des coups de branches lors de leurs passages. Cela représente une réelle contrainte et un danger lorsque ces végétaux sont piquants. Dans certains chemins, les agents sont contraints de descendre du marche-pied et de faire le trajet à pied pour travailler en toute sécurité.

- **Réglementation relative aux bruits de voisinage**

Sur conseil de la préfecture de l'Ardèche, nous vous rappelons la réglementation préfectorale relative aux bruits de voisinage. Les activités domestiques des particuliers (usages d'appareils sonores tels tondeuses, débroussailleuses ...) sont autorisées du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

En ce qui concerne les activités professionnelles (travaux agricoles, chantiers publics ou privés, etc), elles sont autorisées du lundi au samedi de 7h00 à 20h00, interdites le dimanche et jours fériés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n°2016-048-ARSDD07SE-01 sur le site www.ardeche.gouv.fr

Quelques dates à retenir pour les mois à venir

Date	Lieu	Activité	Qui
vendredi 30 juin à 17h15	Ecole publique	Fête de l'école	Amicale laïque
lundi 3 juillet à 19h00	Salle culturelle	Réunion d'informations Tout'ibus	Mairie et Tout'ibus
samedi 8 juillet à partir de 19h00	Place de la Mairie	Feux d'artifices	Comité des Fêtes
samedi 29 juillet à partir de 19h00	Place de la Mairie	Repas champêtre	Comité des Fête Mairie
vendredi 4 août à 21h30	Place de l'Eglise	Cinéma sous les étoiles	Comité des Fêtes
samedi 5 août à partir de 18h00	Place de l'Eglise	Animation théâtrale et gourmande	Les Gobelunes

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – www.vesseaux.fr

Heures d'ouverture de la mairie du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires.